



Isigny
sur mer

MAIRIE D'ISIGNY-SUR-MER

Rue Thiers
14230 ISIGNY-SUR-MER
Tél. 02 31 51 24 00
secretariat@communeisigny.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune d'Isigny-sur-Mer se réunira en séance ordinaire

Mardi 21 mai 2024 à 20h30 salle Georges Lion de l'Hôtel de Ville d'Isigny-sur-Mer

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 26 Mars 2024.

DOMAINE ET PATRIMOINE :

2 – Acquisition d'une bande de terrain cadastrée D 374 située Rue Hugues Suhard à Isigny-sur-Mer appartenant à M. et Mme Dominique VANDERSTRAETEN en vue de son classement dans le domaine public.

FINANCES :

3 – Budget Principal : Subventions aux associations au titre de l'année 2024.

4 – Budget Principal : Vote de crédits supplémentaires – décision modificative n°1

5 – Demande de subvention au titre des Fonds Verts 2024 : Travaux de création de réserve incendie 2023.

6 – Budget Service des eaux : Virements de crédits – décision modificative n°1.

RESSOURCES HUMAINES

7 – Création d'un poste en contrat à durée déterminée.

AFFAIRES GÉNÉRALES :

8 – Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO) : Retrait des communes.

9 – Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO) : Adhésions des communes.

INFORMATIONS.

DATES À RETENIR.

Fait à Isigny-sur-Mer, 15 mai 2024.

Le Maire

Eric BARBANCHON



CASTILLE (S)

NEUILLY-LA-FORÊT

LES OUBEAUX

VOUILLY

